



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



PROJET DE LOI DE FINANCES GESTION 2025

BUDGET DU CITOYEN

SEPTEMBRE 2024

5. A quoi le Gouvernement consacrera-t-il les crédits budgétaires : les priorités pour 2025 ?

Il est à indiquer que le Gouvernement a plusieurs priorités pour l'année prochaine afin de continuer à améliorer les conditions de vie des béninoises et béninois.

Dans le domaine agricole



- Intensification de la mécanisation agricole le long des chaînes de valeur ;
- Renforcement de la productivité des filières végétales prioritaires ;
- Promotion d'un nouveau type d'élevage résilient garantissant plus de sécurité et de rentabilité aux éleveurs ;
- Développement d'une aquaculture de type moderne et la promotion de la pêche durable ;
- Développement des infrastructures marchandes et des services logistiques ; etc.

Secteur des affaires étrangères



- Promotion d'une politique de bon voisinage favorable à la paix et à la sécurité au Bénin ;
- Promotion d'une gestion cohérente et intégrée des questions de politique extérieure relevant des opérations de maintien et de promotion de la paix ainsi que de la défense et de la sécurité
- Renforcement du mécanisme de placement des cadres Béninois dans les organismes internationaux ;
- Digitalisation des prestations consulaires à travers le projet ediaspora ;
- Amélioration de l'efficacité des postes diplomatiques et consulaires.

Secteur de l'Energie, l'Eau et des mines



- Installation de centrales thermiques bicom bustibles d'une capacité totale de 240 MW ;
- Electrification de nouvelles localités par raccordement;
- Mise en place des mesures de prévention, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques liés à l'eau;
- Poursuite du renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des sept (07) villes non couvertes et de soixante (60) villes partiellement desservies par la SONEB ;
- Renforcement des capacités humaine, organisationnelle et matérielle de gestion des ressources du secteur des mines liquide et solide.

Infrastructures des transports et cadre de Vie



- Accélération des réformes structurelles engagées dans les domaines d'intervention du secteur ;
- Renforcement du système de la sécurité routière ;
- Renforcement de la transformation digitale dans le secteur du cadre de vie et des transports ;
- Aménagement, réhabilitation et construction du réseau routier pour connecter les 77 chefs-lieux de communes ;
- Opérationnalisation du dispositif d'extension de la modernisation du système de gestion des déchets solides ménagers à d'autres grandes villes du Bénin en y incluant la gestion des boues de vidange et eaux usées et la promotion agroforestière et économique du recyclage ; etc.

Secteur de la Santé



- Réorganisation de la carte sanitaire ;
- Poursuite de la déconcentration/décentralisation dans le secteur de la santé par la mise en œuvre du plan 2D du secteur et le renforcement du transfert des ressources aux communes à travers le FADeC ;
- Renforcement de la gestion des épidémies et autres urgences et situations de crise sanitaire ;
- Construction de 3 hôpitaux de zone de 120 lits (Adjarra-Avrankou-Akpro-Misséréte, Adjohoun-Bonou-Dangbo, Zogbodomey-Bohicon-Zakpota) ;
- Renforcement de l'assistance médicale aux pauvres, indigents et couches vulnérables ; etc.

Secteur de l'industrie et du commerce



- Amélioration des cadres stratégique et réglementaire régissant les activités du secteur de l'industrie ;
- Création et opérationnalisation d'une zone industrielle dans la région septentrionale du Bénin ;
- Renforcement de l'infrastructure qualité en République du Bénin ;
- Promotion d'un environnement favorable au développement du commerce ;
- Amélioration du taux de pénétration des produits "made in Bénin" sur le marché communautaire ;
- Développement et promotion du label "made in Bénin" sur le marché international ; etc.

Secteur de la défense nationale



- Adoption de la politique de défense ;
- Implémentation du plan de mitigation des risques et l'actualisation de la cartographie des risques ;
- Amélioration du niveau des troupes terrestres engagées notamment dans la lutte contre le terrorisme ;
- Maintenance des vecteurs aériens, maritimes et terrestres déjà acquis en vue de garantir leur disponibilité pour le combat contre le terrorisme ;
- Acquisition et intégration de moyens de surveillance des frontières terrestres, aériennes, maritimes et cybernétiques ; etc.

Dans des enseignements maternel et primaire



- Construction de 1200 salles de classes prévues au PAG pour combler le déficit en salles de classes des années antérieures ;
- Renforcement de capacités des enseignants sur les nouveaux curricula d'études issus de la réforme de la qualité ;
- Acquisition et distribution de manuels et cahiers d'activités au profit des écoles sur les nouveaux programmes d'études ;
- Poursuite de l'élaboration des documents didactiques, pédagogiques et des supports d'apprentissage de l'anglais dans les écoles primaires ;
- Organisation des deux sessions d'examen du CEP 2024 et 2025 ; etc.

Au plan des affaires sociales et de la microfinance



- Renforcement du leadership de l'État dans le secteur de la protection sociale (questions d'agrément et de suivi du respect des normes) ;
- Construction et équipement des infrastructures de protection sociale à travers la mise en place des Guichets Uniques de Protection Sociale (extension des services sociaux de proximité) ;
- Mise en place d'un programme élargi de filets de sécurité sociale ;
- Appui à l'acquisition de matériels de transformation de produits au profit des groupements de femmes ;
- Renforcement des dispositifs de détection, de signalement et de prise en charge des cas de violation des droits de l'enfant ; etc.

Dans le domaine du tourisme, de la culture et des arts



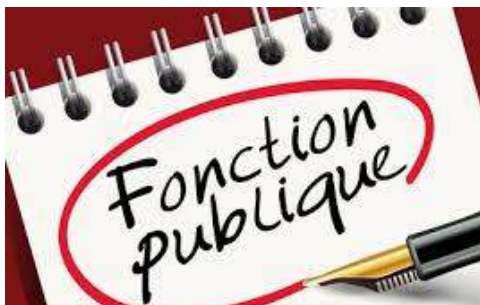
- poursuite des travaux de construction des infrastructures muséales et historiques à Abomey et Porto-Novo (Musée des Rois et des Amazones du Danxomè et anciens palais, musée international du vodun, Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé (MEASA), Musée Honmè) ;
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan de sécurisation du Parc Pendjari/W ;
- Poursuite du programme de préservation et de mise en valeur du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel ;
- Poursuite de la construction des arènes culturelles ;
- Poursuite et achèvement des travaux de réhabilitation des bâtiments de la Bibliothèque Nationale, des bibliothèques départementales et des Centres de lecture publics ; etc.

Enseignements secondaire, technique et la formation professionnelle



- Encadrement pédagogique des enseignants et des établissements de l'Enseignement Secondaire Général et de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle ;
- Organisation des journées pédagogiques nationales de pré-rentree scolaire ;
- Amélioration du dispositif de contrôle et de vérification de la gestion des établissements scolaires ;
- Elaboration de la carte scolaire ;
- Prise en charge des prestations des Aspirants aux Métiers d'Enseignant (AME) ; etc.

Au niveau du travail et de la fonction publique



- Réorganisation de l'administration publique et amélioration des rémunérations des travailleurs des secteurs public et privé ;
- Mise en place des mesures visant à préparer des cadres pour assumer de hautes fonctions dans l'Administration à l'échelle nationale et internationale ;
- Mise en œuvre le Plan de Décentralisation et de Déconcentration. ;
- Amélioration du système d'information sur le marché de travail et rationalisation du paysage syndical ;
- Renforcement de la prévention de la corruption en République du Bénin ; etc.

Au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche



- Poursuite des mesures de gouvernance administrative et institutionnelle dans les structures du MESRS ;
- Recrutement du personnel enseignant de recherche et du personnel administratif, technique et de service en référence aux cadres organiques et au plan de recrutement 2022-2026 ;
- Relecture des programmes homologués dans les établissements privés d'enseignement supérieur ;
- Poursuite des travaux de construction du campus de Sèmè City à Ouidah pour une rentrée en 2025 ;
- Poursuite de l'ouverture des Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel (IUEP) et leur équipement en matériels et personnel conformément au plan stratégique 2024-2026 ; etc.

Secteur des sports



- Construction/réhabilitation des stades de haut standing dans toutes les communes et départements du Bénin (Parakou, UNAFRICA, René PLEVEN, Mathieu KEREKOU, académies régionales, académie de tennis, académie de football féminin, autres stades de départements et de communes) ;
- Appui à la préparation et à la participation aux compétitions sportives statutaires régionales et internationales ;
- Généralisation de l'expérience des classes sportives en football, basketball, handball, athlétisme et arts martiaux en milieu scolaire sur toute l'étendue du territoire national ;
- Renforcement de la protection des jeunes contre les risques sociaux ;
- Valorisation des loisirs modernes et endogènes sains ; etc.

Au niveau de la décentralisation et de la gouvernance locale



- Renforcement du dispositif d'audit interne et du système national d'intégrité dans le ministère ;
- Suivi de la mise en œuvre des réformes dans le secteur de la Décentralisation et de la Déconcentration (2D) ;
- Amélioration de la performance de la gestion financière et budgétaire en mode programme ;
- Mise en œuvre de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) au regard de la réforme structurelle du secteur ;
- Transformation du Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL) en un centre de formation de référence à vocation régionale.

Dans le domaine de la justice et de la législation



- Renforcement des capacités de l'Inspection Générale de la Justice ;
- Opérationnalisation de la stratégie numérique du ministère et la transformation numérique ;
- Renforcement des capacités des acteurs judiciaires ;
- Renforcement du cadre de dialogue institutionnel (Institutions de la République et chefferie traditionnelle) ;
- Vulgarisation de la loi-cadre sur les associations et de renforcer les capacités des acteurs ; etc.

Dans le domaine du numérique et de la digitalisation



- Extension de la couverture haut débit mobile, y compris dans les zones rurales ;
- Poursuite du déploiement des équipements et des services numériques aux étudiants, aux encadrants et aux services administratifs ;
- Construction de salles de classe numérique dans les écoles et dans les collèges ;
- Modernisation du cadre législatif et réglementaire du secteur des médias ;
- Construction du siège et modernisation des studios de l'ORTB.